

Publié le 24 novembre 2010

Loire : L'éolien comme levier économique

Sous l'impulsion de la société d'économie mixte Sem'Soleil, les énergies renouvelables deviennent en Loire un moyen de dynamiser l'économie locale. Les bénéfices estimés seront immédiatement réinjectés dans de nouveaux projets d'économie d'énergie.



Financer les économies d'énergie par les énergies renouvelables et doper l'économie locale. C'est la dynamique originale que met en place la société d'économie mixte [Sem Soleil](#) qui a vu le jour en novembre 2010. « L'objectif est double, précise Philippe Durieu, directeur général adjoint du Siel (Syndicat intercommunal des Energies de la Loire), syndicat mixte qui a porté le projet de Sem et qui a accompagné les élus. Soleil va d'abord garantir la maîtrise publique des projets d'énergie renouvelable tels qu'éolien, solaire et biogaz. Elle va également permettre que leurs retombées financières bénéficient au territoire ».

L'idée avant-gardiste est de calculer les bénéfices que devraient générer sur 20 ans ces opérations et d'en reverser une partie dans des projets d'économie d'énergie tels que chaudière innovante, appareil de régulation thermique, télégestion de chauffage ou encore isolation performante.

La Sem a ainsi lancé cet automne le projet éolien des Monts de la Madeleine, imaginé au départ par trois communautés de communes de la Loire. Une partie des profits du futur parc ira directement alimenter une fondation qui sera créée en 2012 pour financer des investissements capables de réduire la facture énergétique locale. L'étude de faisabilité complète du parc devrait s'achever en septembre 2011 pour une production d'électricité en 2014. Les trois communautés de communes à l'origine du projet se sont vite heurtées aux limites des négociations avec des promoteurs éoliens de

dimension nationale, voire internationale. Mieux préparée à gérer ce type de contrat, sur le plan technique, juridique et financier, Sem'Soleil a su faire aboutir les discussions et s'associer avec un promoteur qui a fait ses preuves en Europe, EDP (Electricité du Portugal).

Parallèlement, d'autres projets sont en cours d'étude dans le domaine de l'énergie solaire et de la biomasse. Une association avec un opérateur privé devrait permettre de développer une centrale solaire au sol. Des panneaux photovoltaïques doivent également être installés sur les toits de l'École Nationale d'Ingénieur de Saint-Etienne, une école primaire de Saint-Chamond et une cave coopérative.

Pour renforcer cette dynamique et développer des synergies, le Siel s'est associé avec [Sergies](#), société d'économie mixte de la Vienne spécialisée en énergie renouvelable, pour créer Sem'Soleil. Un « mariage » harmonieux, les deux syndicats d'énergie porteurs de ces Sem faisant déjà partie de la FNCCR (Fédération nationale des collectivités concédant des régies).

Par Marie-Anne RAMAZZINA